

ANDRZEJ DRAGUŁA
Uniwersytet Szczeciński

*La langue de la théologie pratique
ou celle de la théologie en pratique?
Autour de la notion de l'artéfact
théologique, introduite
par Marcel Viau*

ABSTRACT

LANGUAGE OF PRACTICAL THEOLOGY OR OF THEOLOGY IN PRACTICE? AROUND MARCEL VIAU'S CONCEPT OF "THEOLOGICAL ARTIFACT"

The issue of the language of theology in the practical actions of the Church is first a question of how are these actions understood and of the form the theoretical thinking about it takes. Nowadays, alongside the notion of "pastoral theology," the notion of "practical theology" is gaining place. This choice of wording emphasizes the whole of the Church's action and not only the ones of the pastors. However, there is another meaning of practical theology that can be discussed, i.e. "theology in practice." Marcel Viau, a Canadian protestant theologian, suggests calling practical theology with an Anselmian-like term: "fides quaerens verbum" (faith seeking the word). The notion of "word" should be understood broadly as any act by which the Church communicates faith or the discourse of the Church. Viau introduces the notion of "theological artifact," which stands for every work of culture that can be seen as an element of discourse of the Church. In this way, Viau broadens the understanding of the Church's action not only for its specific pastoral action, but also for the widely understood channel of cultural transfer of faith. Consequently,

the language of practical theology transforms into the language of theology in practice.

KEYWORDS

practical theology, pastoral theology, theological artifact, theological esthetics, discourse

I. DE LA THÉOLOGIE PASTORALE À LA THÉOLOGIE PRATIQUE

Le problème de la langue théologique dans l'activité de l'Église exige qu'on définit d'abord, bien évidemment, ce qu'on appelle, en général, « l'activité de l'Église ».

Si l'on se demande, quel est l'objet matériel de la théologie qui s'occupe de l'activité de l'Église, la réponse n'est pas simple, car on pose en même temps la question sur l'objet dont cette discipline théologique s'intéresse, et la question sur l'appellation de la dite discipline. Dans la littérature contemporaine on trouve deux notions, qui apparaissent côte à côte: « la théologie pastorale » et « la théologie pratique ». Parfois elles sont considérées comme synonymes, se référant à la même branche de la théologie, et parfois on souligne des différences entre elles. Dans ce dernier cas, la théologie pastorale fait souvent partie de la théologie pratique. Mais il y a aussi une conception selon laquelle la théologie pastorale, loin d'être une section de la théologie pratique, est une science possédant son propre objet matériel, bien distinct et, dans un sens, parallèle.

Pendant des années, dans la théologie catholique, la seule appellation en vigueur c'était la « théologie pastorale ». Ce nom dérive, on le sait bien, du mot latin *pastor*, « le pâtre, le berger ». C'était donc la science étudiant l'activité pastorale du clergé. Le renouveau théologique du xx^e siècle, amenant la promotion des laïcs, a fait que le champ de cette science s'est considérablement élargi. Actuellement on propose la définition selon laquelle l'objet de la théologie pastorale est « l'activité salvatrice de l'Église, en tant que le Peuple de Dieu »¹. Envisagée ainsi, la théologie pastorale fait partie de la théologie pratique, qu'on décrit

¹ R. Kamiński, *Wprowadzenie do teologii pastoralnej*, dans: R. Kamiński (red.), *Teologia pastoralna*, t. 1, Lublin 2000, p. 20.

comme « la branche de la théologie, englobant plusieurs disciplines qui s'occupent des divers aspects de l'activité salvatrice de l'Église dans les conditions contemporaines: l'activité pastorale, liturgique, homilétique et catéchétique »². Soulignons encore une fois que les deux termes, « la théologie pratique » et « la théologie pastorale » sont souvent employés comme synonymes. Il en est ainsi, parce que l'acception contemporaine de cette branche de la théologie met l'accent principalement sur la *praxis* ecclésiastique, et non sur l'agent de l'activité. Certains postulent que cette science s'occupe de « la réflexion scientifique sur l'activité pratique de l'Église »³. Jean-François Collange écrit que « la théologie pratique est, fondamentalement, théologie de la pratique (ou des pratiques) de l'Église »⁴.

Le terme « théologie pratique » peut pourtant être compris autrement. Selon Bernard Kaempf, on peut considérer la théologie pratique comme « la mise en pratique de la théologie »⁵. Il s'agirait donc d'une « théologie en pratique » ou de « pratiquer la théologie », et non d'une réflexion théologique sur la pratique de l'Église. Cette conception de la théologie pastorale, modifie le champ des recherches et la méthodologie de cette science. Il ne s'agit plus de formuler la réponse théologie à la question, comment l'Église agit, mais de décrire, comment agit la théologie, comment elle devient une pratique de l'Église, comment sa « mise en pratique » se réalise. Le champ des recherches, alors, n'est plus limité aux activités pastorales. La théologie pratique ainsi définie peut, en fait, s'occuper de tout ce qui peut contribuer à cultiver « la théologie en pratique ». En paraphrasant le titre de l'essai de Georges Casalis, on peut dire que « la théologie pratique » c'est « la pratique de la théologie »⁶. Dans cette conception, l'accent est mis avant tout sur le moment où la théologie est mise en pratique dans des circonstances

2 W. Przychyna, *Wstęp*, dans: W. Przychyna (red.), *Metodologia teologii praktycznej*, Kraków 2011, p. 5.

3 R. Kamiński, *Historyczny rozwój teologii pastoralnej*, dans: R. Kamiński (red.), *Teologia pastoralna*, t. 1, Lublin 2000, p. 94.

4 J.-F. Collange, *Commentaires*, « Cahiers de l'Institut Romand de la Pastorale » 12-13.05.1992, p. 35.

5 B. Kaempf, *Réception et évolution de la Théologie Pratique dans le protestantisme*, dans: G. Routhier, M. Viau (éd.), *Précis de théologie pratique*, Bruxelles-Montréal 2004, p. 9.

6 G. Casalis, *Théologie pratique et pratique de la théologie*, dans: M. Carrez (éd.), *Orientations. Le Point Théologique*, Paris 1973, p. 85-105.

données de la vie humaine. C'est pourquoi on définit cette discipline comme « la mise en œuvre de la Parole, non plus au plan individuel [...], mais au plan communautaire, au plan de l'Église »⁷, ou bien comme « l'incarnation de la foi, tant au niveau des individus qu'à celui de la communauté »⁸. Les auteurs de deux définitions que l'on vient de citer représentent deux points de vue différent en ce qui concerne le destinataire de l'activité de l'Église: pour l'un ce sont des particuliers, pour l'autre la communauté de l'Église en entier. Les deux sont pourtant d'accord sur l'essentiel de ladite activité, à savoir que la foi doit s'incarner dans l'action.

Une telle conception de la théologie pratique est bien présente dans la théologie protestante et dans la pratique des Églises provenant de la Réforme. Dans la théologie catholique la conception prédominante est que la théologie pratique est le synonyme de la théologie pastorale (la définition étroite), ou bien une science étudiant toute activité que l'Église entreprend en vue de l'actualisation du salut (la définition large). Mais dans les deux cas cette discipline est centrée autour l'activité pastorale dans son acception classique, traditionnelle. Comprise ainsi, cette activité ce sont les actions que l'Église entreprend en tant que l'agent, et dont le but est de réaliser l'œuvre salvatrice dans des conditions données. Quant à la vision protestante de la théologie pratique, elle dépasse ce qu'on appelle l'activité pastorale, et embrasse tous les domaines où s'accomplit « la mise en œuvre de la Parole », dont, en outre, le domaine de la culture.

Une telle conception de la théologie pratique, si différente de celle qui prédomine dans le catholicisme, doit, bien sûr, avoir des conséquences bien concrètes sur la méthodologie de la discipline en question, ainsi que sur son vocabulaire. On va présenter ci-dessous l'idée de « l'artefact théologique » proposée par le théologien canadien, Marcel Viau. Elle peut contribuer à la meilleure compréhension de la langue de la théologie pratique, ou plutôt – de la langue qui décrit l'activité pratique de l'Église – aussi parmi les catholiques.

7 I. Grellier, *La théologie pratique, un carrefour?*, « Cahiers de l'Institut Romand de la Pastorale » 12-13.05.1992, p. 48.

8 B. Kaempf, *Les grands axes des études de théologie pratique à Strasbourg*, 1992, « Cahiers de l'Institut Romand de la Pastorale » 12-13.05.1992, p. 50.

2. LA THÉOLOGIE PRATIQUE EN TANT QUE DISCOURS

Marcel Viau part de la définition de la théologie proposée par saint Anselme de Canterbury. Si la théologie – ajoutons « théorique »⁹ – peut être appelée *fidens quaerens intellectum*, comme l'a fait Anselme, alors la théologie pratique – selon Viau – peut être considérée comme *fidens quaerens verbum*. La théologie pratique ne cherche pas à comprendre – comme c'est le cas de la théologie théorique – mais plutôt à se verbaliser soi-même, à s'exprimer avec précision par l'activité. Il faut souligner ici que Viau prend « le verbe » au sens large, comme désignant toute forme de l'énoncé. Selon lui, dans la culture contemporaine, la rationalité – comprise ici épistémologiquement, c'est-à-dire comme une analyse intellectuelle de la réalité – est précédée par le discours, et toute activité adopte d'abord une forme discursive. Le discours est, de l'avis de Viau, l'*intellectus* exprimé de manière pratique, et avant tout, par la langue et la communication. « Dès lors, la fonction de la théologie consisterait surtout à produire des discours de la foi en relation avec les diverses pratiques humaines dans la culture »¹⁰. Donc, la théologie pratique, de l'avis de Viau, c'est « une foi qui cherche à dire ou, plus précisément, à discourir avec efficacité »¹¹. La discursivité de la théologie pratique fonctionne seulement dans le cadre d'une acception bien précise de celle-ci. Pour Viau – en accord avec la perspective qu'on vient d'esquisser – la théologie pratique n'est pas un synonyme de la théologie pastorale. Cette dernière s'occupe de l'activité ecclésiastique par laquelle la fonction pastorale de l'Église est réalisée. Tandis que « la théologie pratique – écrit Viau – s'intéresse à toutes les pratiques humaines dans la mesure où elles sont actuellement ou virtuellement le lieu de l'activité du Christ dans le monde. Les pratiques dont il est ici question ne sont pas seulement pratiques pastorales *sensu stricto*, quelle que soit la définition (étroite ou large) que l'on donne à cette

9 Pour la première fois dans l'histoire la distinction entre la théologie théorique et la théologie pratique a eu lieu en 1788. C'est alors que l'université de Berne (Suisse) a ouvert deux chaires: celle de la « théologie théorique » et celle de la « théologie pratique ». B. Kaempf, *Réception et évolution*, p. 10.

10 M. Viau, *De la théologie pastorale à la théologie pratique*, dans: G. Routhier, M. Viau (éd.), *Précis de théologie pratique*, p. 43.

11 M. Viau, *De la théologie pastorale*.

expression »¹². La théologie pratique s'occupe donc de toute *praxis* humaine qui peut être interprétée comme un lieu où Dieu agit.

Il faut souligner que la notion du discours, si importante pour Viau, est bien ambiguë. Le fait qu'il l'emploie dans le même contexte que le mot *verbum*, peut suggérer que l'auteur pense d'abord au sens linguistique du discours. Or, selon Teun A. van Dijk un éminent spécialiste du problème du discours, trois composants sont nécessaires afin qu'on puisse parler du discours: l'emploi d'une langue, la transmission des idées et l'interaction dans des situations sociales¹³. Le discours peut donc être défini comme un événement communicationnel, où une langue est employée non seulement pour transmettre des convictions, mais aussi pour entrer en interaction, qu'on appelle parfois une interaction verbale¹⁴. Une chercheuse polonaise, Katarzyna Skowronek, définit en revanche le discours comme « l'ensemble d'un acte de communication, c'est-à-dire, aussi bien la verbalisation (le texte) que les facteurs extralinguistiques qui l'accompagnent: avant tout la situation concrète, dans laquelle cette verbalisation est employée, et les personnes qui y participent, mais aussi tout le contexte psychologique, sociologique et culturel. Le discours est un fait linguistique et social, un type de l'interaction sociale qui s'effectue avec l'usage de la langue »¹⁵. Viau, quant à lui, se sert de la définition proposée par Émile Benveniste, un linguiste français, selon lequel le discours c'est « l'énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière »¹⁶. C'est donc l'élément de persuasion qui serait au centre du discours décrit ainsi¹⁷. Cela veut dire que, selon Viau, le discours ce n'est pas uniquement une communication ni même une relation, mais un acte de persuasion, dont le but est d'influencer l'interlocuteur.

La conception de l'artefact théologique – comme on le verra par la suite – permettra de formuler la thèse que selon Viau le terme

12 M. Viau, *De la théologie pastorale*, p. 44.

13 T. A. van Dijk, *Badania nad dyskursem*, dans: T. A. van Dijk (red.), *Dyskurs jako struktura i proces*, Warszawa 2001, p. 10.

14 Cf. T. A. van Dijk, *Badania nad dyskursem*.

15 K. Skowronek, *Między sacrum a profanum. Studium językoznawcze listów pasterskich Konferencji Episkopatu Polski (1945–2005)*, Kraków 2006, p. 29–30.

16 É. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Paris 1974, p. 242.

17 Cf. P.-M. Beaudé, *Rhétorique, esthétique littéraire et théologie. Dialogue avec Marcel Viau*, « Laval théologique et philosophique » 59 (février 2003) num. 1, p. 155.

« discours » ne se limite pas à son acception linguistique, communicationnelle ou même persuasive, puisqu'il souligne la relation primaire entre le discours et l'action. Il considère le discours comme l'emploi pratique de la langue, et par « langue » il comprend un système des symboles, employée par une culture donnée. Ce théologien canadien définit le discours comme « la forme la plus élevée d'une pratique, dans laquelle *l'intellectus* est en opération »¹⁸. Selon lui toute action se met en œuvre uniquement par le discours. Le discours « comporte surtout des procédures concernant la description des situations, l'explication des phénomènes, la compréhension théorique des modèles, l'élaboration d'instruments d'action »¹⁹.

3. L'OBJET DANS LA RELATION THÉOLOGIQUE

Viau propose donc d'élargir la notion du discours, afin qu'elle ne soit plus limitée à la communication linguistique (verbale), et il introduit la conception de « l'artefact théologique », car – remarque-t-il – l'homme s'exprime, communique et influence les autres non seulement à travers la communication linguistique, mais aussi par toute activité dotée d'un caractère symbolique. De manière générale, par son « artefact théologique » Viau comprend l'ensemble des moyens par lesquels l'homme s'exprime, tout produit humain, en somme. De son avis ce n'est pas seulement la *Somme Théologique* de saint Thomas qui est un artefact théologique, mais aussi – par exemple – l'église de saint Laurent à Florence, le *Journal d'un curé de campagne* de Georges Bernanos, ou la trilogie cinématographique de Krzysztof Kieslowski, *Trois couleurs* »²⁰.

La notion de l'artefact, Viau l'emprunte à l'anthropologie et la sociologie de la culture, qui désignent, par ce terme, toutes les manifestations (les objets, les phénomènes et les processus) du fonctionnement d'une culture donnée²¹. En apposant à ce substantif l'adjectif *théologique*, Viau introduit une concrète perspective d'interprétation. De lors, la théologie pratique s'occupe donc de tout produit culturel, de toute œuvre humaine qui peut devenir le lieu ou la manifestation de l'action

18 M. Viau, *De la théologie pastorale*, p. 44.

19 M. Viau, *De la théologie pastorale*.

20 Cf. M. Viau, *De la théologie pastorale*, p. 47.

21 Cf. K. Olechnicki, P. Załęcki, *Słownik socjologiczny*, Toruń 1998, p. 23.

rédempteur de Dieu. Un objet donné n'est pas encore un artefact théologique; il ne le devient que quand il est reconnu, éprouvé et devient un élément de la vie du destinataire²². C'est le moment crucial pour comprendre l'idée de l'artefact. Viau souligne à plusieurs reprises qu'un objet devient un artefact théologique seulement dans l'interaction avec le destinataire. P.-M. Beade explique que selon Viau l'artefact théologique c'est un objet capable d'engendrer la foi ou la croyance²³.

Dans chaque artefact Viau voit trois niveaux: le niveau épistémique, rhétorique et esthétique. Quant au niveau épistémique, la condition nécessaire pour reconnaître un objet esthétique comme un artefact théologique, est d'aller au-delà de la description propre à la critique de l'art, ou à la théorie d'art ou à l'histoire d'art, et même au-delà de l'explication des objectifs que l'auteur a voulu atteindre. Toutes ces perspectives doivent s'éclipser devant la prédominance de la perspective théologique, ou, plus exactement, de la perspective de la foi.

Au sens matériel l'objet demeure le même, mais la manière dont le destinataire entre en relation avec cet objet, rend celui-ci tout à fait neuf, lui attribue le sens qu'il n'avait pas auparavant²⁴. P.-M. Beade souligne que pour Viau le fond de l'artefact théologique ne consiste pas en ce qui a été gravé dans une pierre, peint sur une toile ou écrit dans un texte, donc il ne consiste pas directement en le contenu de l'œuvre. L'artefact théologique acquiert son rang au moment où il est activement accepté par le destinataire. Il n'a pas de passé ni de présent, mais il « naît » au moment où le destinataire entre en relation personnelle avec lui. Même un objet très ancien devient l'artefact « à partir du moment où il vit dans l'expérience d'un être humain »²⁵. En plus, il le devient, à chaque fois de nouveau, et de nouvelle manière. Pour chaque destinataire il est un artefact différent et peut avoir une action différente. Selon Viau la question « qu'est-ce que l'auteur d'une œuvre a voulu communiquer? » est complètement inutile, de point de vue de la conception de l'artefact. Car l'artefact devient tel non pas au moment de sa création, mais au moment de sa réception, quand il commence à agir. C'est alors

22 Cf. P.-M. Beade, *Rhétorique*, p. 156; M. Viau, *Le Dieu du verbe*, Paris-Montréal 1997, p. 73.

23 P.-M. Beade remarque que Viau ne précise pas ce qu'il comprend par l'adjectif « théologique » et quelle est la différence entre « religieux » et « sacré ». Cf. P.-M. Beade, *Rhétorique*, p. 156.

24 M. Viau, *De la théologie pastorale*, p. 47.

25 M. Viau, *L'univers esthétique de la théologie*, Montréal 2002, p. 21.

que le vrai acte de la création de l'artefact a lieu, car c'est le destinataire, ou l'allocutaire, selon la terminologie de Viau, qui est son réel auteur. C'est l'allocutaire – dit Viau – qui décide finalement si un objet donné deviendra un artefact théologique ou non²⁶.

Bien que Viau ne le dit pas expressément, son raisonnement implique que les mêmes règles concernent les artefacts qu'on appellerait religieux ou sacraux, que ce soient les objets, les mots, les processus ou les phénomènes. Leur dimension théologique n'est pas inhérente à leur caractère sacré, dans leur rôle principalement religieux, ni dans l'objectif que leur auteur avait en vue. Les « artefacts religieux » de ce type doivent aussi devenir des artefacts théologiques, et ils ne le feront qu'un moment de leur réception. C'est pourquoi un artefact religieux n'est pas automatiquement un artefact théologique. De nombreux artefacts religieux sont illisibles pour les allocutaires modernes, et, d'un autre côté, un objet sans aucun trait religieux peut devenir pour quelqu'un un artefact théologique. Tout dépend de la relation qu'on adopte envers un objet, d'un choix individuel²⁷.

4. LA RHÉTORIQUE DE L'ARTEFACT

C'est dans cette perspective aussi que Viau situe la question de la langue employée par la théologie pratique, ou, plutôt, par l'activité pratique de l'Église. Pour Viau, la langue n'est pas uniquement un intermédiaire entre la pensée et la réalité, mais elle ressemble à un objet matériel, ce qui lui permet de devenir un artefact théologique. « En fait, le langage est un outil qui nous permet d'agir dans l'expérience »²⁸. La langue est un outil qui nous permet de recréer, dans notre expérience, les interactions, qui ont tendance à se rompre au cours de ce que nous appelons le plus souvent « les situations difficiles ». La langue est

26 M. Viau, *L'univers esthétique de la théologie*, p. 191.

27 Beaudé met en relief ce problème inhérent à la conception de Viau, quand il prend pour exemple la question de dimension religieuse qu'une œuvre littéraire pourrait avoir: « Que le roman soit avec ou sans citations bibliques, avec ou sans personnages religieux, avec ou sans parodies, avec ou sans sublime ou tragique, la question de savoir s'il peut devenir un artefact théologique doit rester indéfiniment ouverte. La possibilité de le devenir ne dépend pas, à mon sens, de règles de fabrication objectives ni d'intentions de composition rhétoriques ». P.-M. Beaudé, *Rhétorique*, p. 164.

28 M. Viau, *De la théologie pastorale*, p. 47.

le moyen le plus délicat et le plus recherché pour réparer les situations difficiles. Grâce à la langue, qui est l'expression des relations qu'on noue, il est possible d'aider les autres dans le processus « de faire passer l'allocutaire du doute à la croyance »²⁹.

En parlant du niveau rhétorique de l'artefact, Viau part de la constatation fondamentale que nous n'avons d'autre accès à l'espace de la foi d'une autre personne que par les interactions linguistiques. Par le discours donc. Mais la langue n'est pas un « véhicule » de la foi, dans le sens où celle-ci serait un objet qu'on pourrait s'approprier. La langue, en tant qu'un artefact théologique, est soumise aux mêmes règles que les objets matériels. La langue ne peut devenir un artefact théologique qu'en réception. De même, la langue religieuse n'est pas automatiquement un artefact théologique et ne deviendra pas obligatoirement ce pont entre le doute et la croyance. La relation nouée à travers la langue est plus importante, en faite, que le contenu exprimé dans cette langue. « L'artefact met en action des interlocuteurs de façon telle que ce ne sont pas des informations qui sont véhiculées dans le langage, mais un monde qui se crée »³⁰. Le discours est une interaction linguistique bien particulière, et toute interaction linguistique elle-même est déjà liée à la foi, où plutôt à la croyance, au fait de croire quelqu'un. Viau dit que la foi est inextricablement liée à la phrase qu'une personne prononce. Il pense qu'une « phrase tenue pour vraie », où, ce qu'il appelle, « l'énoncé », est le synonyme de la foi³¹. Cet énoncé, il faut le croire, afin de le considérer comme vrai.

Cette prémisse générale concernant le lien entre la langue et la croyance, Viau l'applique à la foi religieuse. L'objet de la théologie pastorale c'est le problème du transfert de croyance. L'artefact théologique a pour but « d'engager un processus de transfert de la croyance entre un individu qui parle ou qui écrit (appelons ce individu un « locuteur ») et un individu qui reçoit les phrases du locuteur (appelons cet individu un « allocutaire ») »³². Le défi consiste donc à « faire passer l'allocutaire du doute à la croyance, c'est-à-dire d'une situation problématique « indéterminée » en une situation « déterminée, fixe, stable »³³. Ce processus,

29 Cf. M. Viau, *De la théologie pastorale*.

30 M. Viau, *L'univers esthétique de la théologie*, p. 101.

31 M. Viau, *De la théologie pastorale*, p. 50.

32 M. Viau, *De la théologie pastorale*, p. 50.

33 M. Viau, *De la théologie pastorale*, p. 50.

Viau l'appelle l'argumentation, et ainsi il relève, dans chaque artefact, un aspect rhétorique, mais en attribuant à cette adjectif le sens dépassant l'acception classique du mot³⁴.

Répétons encore une fois que le but « d'un artefact théologique, c'est de transférer la croyance religieuse d'un individu à un autre sans perdre de vue que la croyance n'est pas un objet, mais une disposition à agir »³⁵. Certes, c'est à l'aide des mots que ce transfert se réalise, mais rien ni personne ne peut garantir qu'une phrase deviendra « l'énoncé » pour quiconque³⁶. Il est possible qu'il existe une corrélation formelle entre les phrases au caractère théologique et les preuves logiques qui servent à légitimer ces phrases, mais dans ce cas d'autres facteurs jouent le rôle prépondérant que dans le cadre de la logique formelle.

Selon Viau cela est important par rapport à l'objet même de la théologie. Dans la théologie, et particulièrement dans son application pratique, la question n'est pas de se rendre compte des vérités éternelles, ni de les connaître, mais bien d'influencer l'interlocuteur auquel nous adressons nos énoncés. L'artefact théologique devient donc plutôt une « mise en mouvement » de l'allocutaire qu'une « production d'un sens » que l'allocutaire serait censé d'accepter. Il s'agit en fait d'un tel résultat de l'action humaine, qui provoque un effet sur le destinataire. C'est pourquoi l'aspect esthétique de l'artefact théologique joue un rôle crucial³⁷. Viau explique que l'artefact théologique devrait produire chez le destinataire l'état appelé en grec *apatē*, c'est-à-dire une sorte d'illusion, une fiction qui donne le sentiment de cohérence, et par conséquent, rend tolérable le tragique de l'existence. « C'est que l'artefact transmet, ce ne sont pas des objets, mais les émotions qui produisent les objets » – écrit Viau³⁸. Le discours n'est réellement efficace que quand il est capable de créer *apatē* – un leurre, qui peut conduire vers la foi. Le théologien canadien souligne pourtant qu'il faut distinguer entre *apatē* – une fiction, et *pseudos* – le mensonge. La fiction, qui peut être l'effet de l'action de l'artefact, n'est pas la même chose que le mensonge. La « fiction théologique » ressemble à la fiction poétique qui,

34 M. Viau, *De la théologie pastorale*, p. 50.

35 M. Viau, *De la théologie pastorale*, p. 50.

36 Beauce dit que Viau se rapproche ici de la conception de « l'énoncé » proposée par M. Bachtin. Cf. P.-M. Beauce, *Rhétorique*, p. 164.

37 M. Viau, *De la théologie pastorale*, p. 50-51.

38 M. Viau, *Le Dieu*, p. 99.

tout en montrant un monde, le crée en même temps³⁹. « [...] l'artefact théologique sert à la fabrication d'un monde » – écrit Viau⁴⁰. Il faut y ajouter: « d'un nouveau monde ».

5. L'ESTHÉTIQUE DE L'ARTEFACT

Tout artefact théologique est perçu par les sens du destinataire. Par conséquent c'est l'aspect esthétique de l'artefact qui se révèle comme le premier au moment de la réception. En attribuant des critères esthétiques à l'artefact, Viau remarque que cela influence nécessairement notre manière d'envisager l'artefact. Il n'y a pas d'artefact qui n'aurait pas été intentionnel, ou qui aurait été l'œuvre de la nature. C'est pourquoi tout artefact théologique est un produit qui se réfère à un style concret, et on peut lui attribuer des valeurs esthétiques concrètes. Viau rejette ces conceptions esthétiques selon lesquelles une « création instinctive » ou une « spontanéité du geste » puissent être considérées comme les formes d'art. Toute œuvre artistique est un acte délibéré, un acte de volonté, et son but est d'entrer en relation avec un destinataire. C'est pourquoi l'auteur choisit toujours le style compatible avec l'usage et les coutumes des destinataires. Toute œuvre relève d'une conception stylistique qui, de l'avis de l'auteur, lui permettra d'atteindre le mieux les sens des destinataires. Par cela même la langue esthétique employée par l'auteur est vraie.

Viau propose la distinction entre l'esthétique de l'œuvre, telle dont s'occupe la théorie d'art, et l'esthétique théologique, qui dépasse la définition classique du beau. Car, ce qui est le plus important, ce n'est pas le fond de l'artefact, mais son « contenu », et surtout sa capacité expressive et impressive, l'aptitude à toucher le destinataire et l'influencer. Créer les artefacts théologiques dans le contexte de la théologie pratique n'a pas pour unique but d'exprimer la réalité qui nous transcende; de le faire à l'aide d'un quelconque élément matériel. Il ne s'agit pas de fixer la vérité théologique dans la matière, mais bien de recréer le monde⁴¹.

39 M. Viau, *Le Dieu*, p. 100.

40 M. Viau, *L'univers esthétique de la théologie*, p. 101.

41 M. Viau, *De la théologie pastorale*, p. 51-52.

Soulignons encore une fois: l'artefact théologique dépasse les limites d'une réception purement esthétique. Il ne s'identifie pas à l'esthétique au sens classique, mais il est gouverné par l'esthétique théologique. La structure de l'artefact c'est, pour ainsi dire, la révélation – sur une toile, une feuille de papier ou un autre objet matériel – des émotions de l'auteur. C'est pourquoi l'artefact est capable de provoquer de l'*apatē* d'un type particulier. C'est pourquoi il peut créer une nouvelle réalité, face à laquelle le destinataire doit reformuler ses propres émotions. L'artefact devient alors un défi, il nous oblige à réorganiser le monde en accord avec ce que l'artefact présente. Cela ne peut se réaliser que quand le destinataire dépasse les limites de la réception purement logique ou esthétique. À la différence de la réception esthétique de l'œuvre, où – selon la rhétorique et la composition de l'œuvre en question – l'on doit prendre en considération des relations entre tous les éléments de l'œuvre, l'artefact doit être perçu et reçu *in toto* – dans son ensemble. On n'a pas affaire à un contenu, exprimé à l'aide d'une forme dont le déchiffrement exige des compétences adéquates, telles que la connaissance des techniques de peinture ou des règles de la composition poétique. Par rapport à l'artefact il n'y a pas de séparation entre le fond et la forme, car il se révèle au destinataire dans sa totalité. C'est pourquoi celui-ci perçoit l'artefact théologique, principalement en dehors des catégories esthétiques. Alors, il ne s'agit pas d'une réception critique et logique, d'une lecture de l'œuvre, mais plutôt d'une impression totale⁴². C'est pourquoi l'artefact doit être montré, et non démontré⁴³. Il exige que le destinataire le reçoit, non qu'il le comprenne.

CONCLUSION

Viau introduit la catégorie de l'esthétique théologique à l'intérieur de la théologie pratique. Cette entreprise peut nous aider, entre autres, dans l'incessante polémique sur le kitsch religieux⁴⁴. Dans ce débat deux positions sont bien visibles. Selon les uns la valeur théologique d'une œuvre dépend d'une valeur esthétique préalablement adoptée. Selon les autres une œuvre peut avoir de la valeur théologique indépendamment

42 M. Viau, *L'univers esthétique de la théologie*, p. 20.

43 M. Viau, *Le Dieu*, p. 107.

44 Cf. par exemple Życie Duchowe, zima 89 (2017): « Czy kicz nas zbawi? ».

de son appréciation selon les critères de l'esthétique et de la critique d'art. Si, dans le cadre de la conception de l'artefact théologique, le rôle crucial revient à la relation entre le destinataire et l'œuvre, cela veut dire que c'est le destinataire lui-même qui décide finalement si un objet deviendra un artefact théologique ou non. Par conséquent, tout peut devenir un artefact aux yeux du destinataire, même un kitsch religieux.

L'exemple du kitsch montre que la conception proposée par ce théologien protestant ouvre des nouvelles possibilités à l'interprétation théologique de la pratique de l'Église, et, particulièrement, de ces secteurs de l'activité en question qui n'entrent pas dans le domaine de théologie pastorale, telle que l'Église catholique envisage aujourd'hui. Je pense ici spécialement à la culture. Il semble que l'Église, de nos jours, et, dans son sein les « théologiens pratiques », ont négligé ce moyen de transmission de l'Évangile et de la réalisation de l'intercession rédemptrice. Si l'on se concentre uniquement sur les actions pastorales au sens strict, le champ de l'action de l'Église s'en trouve fortement limité. Marcel Viau redonne la culture à la théologie pratique.

Grâce à l'élargissement de la notion du discours théologique, de manière qu'elle dépasse le discours verbal, et qu'elle englobe tout ce qui peut devenir un artefact théologique, Viau donne une nouvelle signification à l'expression « langue de la théologie en pratique » ou « langue de la pratique théologique », vu que la pratique théologique embrasse tout ce qui peut devenir un lieu de l'épiphanie de Dieu, et, par conséquent, de l'action de l'Église.

trad. Beata Spieralska-Kasprzyk

BIBLIOGRAPHIE

- Beaude P.-M., *Rhétorique, esthétique littéraire et théologie. Dialogue avec Marcel Viau*, « Laval théologique et philosophique » 59 (février 2003) num. 1, p. 155-164.
- Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Paris 1974.
- Casalis G., *Théologie pratique et pratique de la théologie*, dans: M. Carrez (éd.), *Orientations. Le Point Théologique*, Paris 1973, p. 85-105.
- Collange J.-F., *Commentaires*, « Cahiers de l'Institut Romand de la Pastorale » 12-13.05.1992.
- van Dijk T. A., *Badania nad dyskursem*, dans: T. A. van Dijk (red.), *Dyskurs jako struktura i proces*, Warszawa 2001.

- Grellier I., *La théologie pratique, un carrefour?*, dans: « Cahiers de l'Institut Romand de la Pastorale » 12–13.05.1992.
- Kaempff B., *Les grands axes des études de théologie pratique à Strasbourg*, 1992, « Cahiers de l'Institut Romand de la Pastorale » 12–13.05.1992.
- Kaempff B., *Réception et évolution de la Théologie Pratique dans le protestantisme*, dans: G. Routhier, M. Viau (éd.), *Précis de théologie pratique*, Bruxelles–Montréal 2004, p. 27–38.
- Kamiński R., *Historyczny rozwój teologii pastoralnej*, dans: R. Kamiński (red.), *Teologia pastoralna*, t. 1, Lublin 2000, p. 59–100.
- Kamiński R., *Wprowadzenie do teologii pastoralnej*, dans: R. Kamiński (red.), *Teologia pastoralna*, t. 1, Lublin 2000, p. 15–29.
- Olechnicki K., Załęcki P., *Słownik socjologiczny*, Toruń 1998.
- Przyczyna W., *Wstęp*, dans: W. Przyczyna (red.), *Metodologia teologii praktycznej*, Kraków 2011, p. 5–8.
- Skowronek K., *Między sacrum a profanum. Studium językoznawcze listów pasterskich Konferencji Episkopatu Polski (1945–2005)*, Kraków 2006.
- Viau M., *De la théologie pastorale à la théologie pratique*, dans: G. Routhier, M. Viau (éd.), *Précis de théologie pratique*, Bruxelles–Montréal 2004.
- Viau M., *L'univers esthétique de la théologie*, Montréal 2002.